

Journal de bord, novembre 2021

Le 02/11, pendant 1 heure, nous avons d'abord échangé sur le covid safe ticket. Certains sont contents de l'avoir, certains vont le demander, d'autres ne l'auront pas et ne chercheront pas à en avoir. Par contre, tout le monde est d'accord pour dire que c'est une mauvaise mesure. D'abord parce qu'elle crée de la discrimination, mais en plus, parce que n'est pas efficace puisque les autres mesures de protection ne devront plus être respectées, là où le CST sera nécessaire, alors que rien ne prouve que les personnes vaccinés ne transmettent pas le virus. « Au contraire ! », d'après certains participants.

A l'association rien ne change puisque nous fonctionnons selon les protocoles des magasins pour une partie des activités et selon la culture pour les autres. Nous sommes très loin d'atteindre la jauge qui exige le CST.

Un nouvel arrivant d'origine kurde nous a un peu parlé de sa culture, mais aussi de ce qu'il qualifie de « génocide culturel » dont les Kurdes de Turquie sont victimes de la part du pouvoir.

Le 04, pendant 2 heures, nous avons échangé sur les difficultés pour trouver un appartement et sur les pièges liés aux charges et à la consommation d'énergie. Le Kurde craignant subir du racisme dans sa recherche de logement, des contacts ont été pris par une pseudo candidate au nom bien autochtone. Les résultats sont pareils. Les réponses sont peu encourageantes dans les deux cas. Lors des recherches, nous avons été attentifs au prix des loyers, mais aussi aux charges, au type de chauffage, à l'isolation du bâtiment. Les loyers plus bas sont souvent des pièges, car les appartements sont coûteux en énergie. Ils sont mal isolés ou parfois aussi mal chauffés.

Ensuite, nous avons évalué notre système de contrôle de l'air du local : Le mesureur de CO2, couplé avec le purificateur d'air nous permet de fonctionner en sécurité. Le poêle à pellets, mais surtout la cuisinière au gaz font monter les chiffres, mais la hotte de la cuisine est efficace. Elle crée un mouvement d'air qui contribue aussi à l'assainissement du local d'accueil. Il est arrivé qu'un courant d'air soit nécessaire, mais en cinq minutes, les chiffres descendent en dessous du seuil critique. Le mesureur de CO2 est un outils précieux. Il facilite la gestion de la qualité de l'air et rassure quand aux mesures prises.

Le 10, pendant 1 heure, nous avons discuté l'organisation des tournées du Père Noël qui vont être organisées, probablement les 22 et 23 décembre, si la situation sanitaire le permet. Un jeune homme souhaite chanter. C'est possible. Il souhaite un micro et la possibilité d'être accompagné par la version instrumentale des chants de Noël. Il a été invité à inscrire les titres qu'il souhaite chanter. L'achat de matériel est également prévu pour cette promenade, en tenant compte qu'il pourra être utilisé aussi pour le théâtre, plus tard.

Des nouveaux arrivants voulaient d'emblée réaliser leurs propres idées. La responsable leur a expliqué qu'ils doivent d'abord en discuter avec le groupe, que les décisions se prendront tous ensemble et que chaque projet sera adapter selon les avis émis. Les activités se préparent

collectivement à l'espace d'accueil. Ils sont donc invités à revenir pour faire évoluer le projet de Noël. Vu que le jeune chanteur ne va pas à l'école le mercredi après-midi, ce sera un moment privilégié pour discuter des idées, pour l'organisation de l'activité et les répétitions.

Le 12, pendant 3 heures, nous avons d'abord examiné le racisme en relation avec les différences culturelles.

Suite à la remarque d'une participante, la question a été de savoir pourquoi elle « n'aime pas les noirs » ? Après avoir cherché longuement le pourquoi, elle a avoué avoir eu une mauvaise expérience avec une personne à la peau noire. Elle a été harcelée et extorquée. En discutant encore plus, elle reconnaît avoir eu ce genre de mésaventure avec une personne d'origine maghrébine, mais aussi avec des Belges, Blancs et d'origine. Mais alors, pourquoi stigmatiser particulièrement l'expérience avec une personne à la peau noire, plutôt que les autres ? Elle reconnaît être une proie facile pour les personnes malhonnêtes. C'est d'ailleurs pour la protéger d'elle-même qu'un juge l'a placée sous la tutelle d'un administrateur.

- Mais alors, pourquoi as-tu peur plus spécialement des noirs ?

- Parce que dans leurs manières, ils me font peur.

- Qu'est-ce qui te fais peur ?

- Leur façon de parler. Ils parlent bizarre. Parfois, je ne comprends pas.

- Il y en a qui parle bien, mieux que nous.

- Oui, mais ce n'est pas pareil. J'ai eu deux maris violents, mais ils ne faisaient pas peur. Je ne laissais pas faire. Par contre, les étrangers qui ne sont pas comme nous, ils me font peur.

- Donc, si je comprends bien, tu n'avais pas peur de tes maris violents parce que tu connaissais leurs réactions, tandis qu'un étrangers, tu ne sais pas comment il va réagir ?

- Oui, c'est ça.

- Moi aussi, j'ai peur des noirs. Je ne leur fais pas confiance.

- Pourquoi, tu as eu une expérience malheureuse ?

- Non, mais moi aussi, c'est parce que je ne sais pas comme ils vont réagir. Peut-être qu'ils vont me jeter un sort.

- Et moi, tu n'as pas peur que je jette un sort ?

Fou rire général...

- Bon reprenons : C'est humain et même plutôt animal d'avoir peur de ce qu'on ne connaît pas. Mais la couleur de la peau n'a rien à voir là dedans. Il ne faut pas généraliser. Il y a des personnes mauvaises dans toutes les races, chez tous les peuples. Jack l'éventreur était blanc...

- Dutroux aussi et Fourniret aussi !

- C'est vrai, ça.

- Des personnes noires viennent souvent ici. Tu as peur d'elles ?

- Non.

- Pourquoi ?

- Parce qu'ici, je me sens en sécurité.

- Eh bien voilà ! C'est donc l'occasion de leur parler, de faire connaissance. Tu ne vas quand même pas rester raciste toute ta vie..

- Je ne suis pas raciste. J'ai peur des noirs.

- Ce sont des préjugés. Donc, chaque fois qu'une personne noire va entrer ici, tu vas commencer par lui dire bonjour. Ensuite, tu engageras peu à peu la conversation. Il y en a des particulièrement gentilles que tu gagnerais à connaître.

- Tout comme il y a des blancs qu'il vaut mieux éviter.

- Un petit café avant de discuter des promenades du Père Noël avec ceux qui n'étaient pas là mercredi passé ?

- Ok, je désinfecte les tables et le reste.
- Qui veut du café ?

Nous avons ensuite discuté de l'organisation des activités de Noël...

Le 16, pendant 1/2 heure, nous avons parlé Bible, Coran et Stalinisme. Quel rapport entre tout cela ? La position de Karl Marx ?

En fait, une participante est venue poser des questions sur la Bible en comparaison avec le Coran. Un autre participant lui a conseillé de lire Peter Mertens à la place de la Bible et du Coran.

- Stop ! Chacun a droit au respect de ses opinions, de ses croyances. Chacun lit ce qu'il veut et chacun croit ce qu'il veut. On peut échanger sur ce que l'on croit, mais cela ne se discute pas. C'est personnel. Par contre, c'est faire preuve d'ouverture de chercher à discuter des Livres.
- Moi, ce que je n'accepte pas, c'est quand il y en a qui veulent imposer leurs croyances.
- Effectivement, ce n'est pas acceptable, pas plus que d'imposer une idéologie politique.
- Je voulais seulement continuer la discussion de la semaine passée sur Ish, Adam et Hénosh¹ parce que je trouve que c'est intéressant. J'ai lu le Coran. Je le comprends, mais la Bible, je ne comprends pas. J'en ai parlé au Père. Il m'a donné une Bible et il m'a conseillé de commencer par lire les Psaumes, mais on en reparlera une autre fois, car je ne veux pas déranger ceux que ça n'intéresse pas...
- Mais je suis intéressé par toute discussion. Je peux donner mon avis, tout de même ?
- Bien sûr, mais comment expliques-tu le rapport entre Peter Mertens du PTB et les questions d'une participante sur la Bible ?
- Il n'y a pas de rapport, mais pour moi, c'est l'affirmation de mon rejet de toutes les conneries des religions.
- D'accord, mais les questions ne concernent pas une ou des religions, mais tous les livres de référence des religions monothéistes.
- Ok, d'accord, excusez-moi d'avoir changé de sujet. Je vous laisse discuter...

Le but des questions de la participante était de comprendre des nuances de la Bible qui échappent à la traduction à propos du mot « homme ». En hébreu, Ish, c'est l'homme en tant que mâle, partenaire de Isha, la femme en tant que femelle, alors que Hénosh représente l'homme dans sa condition de mortel. Quant à Adam, c'est l'homme en tant que humain. Adam vient de Adama, la terre. Les textes perdent du sens quand ces nuances sont exprimées par le seul mot « homme ».

Le 17, pendant une heure et demi, nous avons discuté des mesures que le gouvernement va prendre face à la flambée des contaminations covid, malgré le fait que 86.7 % de la population belge de + de 18 ans soit vaccinée (91,7 % en Flandre). Comment comprendre que malgré ce haut niveau de vaccination, les chiffres ne cessent d'augmenter ?

N'est-il pas temps de comprendre que la vaccination qui est un moyen de lutte important, n'est cependant pas une protection totale ?

N'est-il pas temps d'arrêter de glorifier le Covid Safe Ticket, ?

N'est-il pas urgent d'appeler à respecter la distanciation, l'hygiène et le port du masque quand c'est nécessaire ?

1 Tous ces mots sont traduits par « homme » en français. Ish, signifie homme en tant que mâle (isha étant la femme), Hénosh signifie l'homme en tant que mortel, Adam, c'est l'homme en tant qu'humain (issus de adama, la terre). En français, tous ces mots sont traduits par « homme », ce qui fait perdre au texte une partie de sa signification et ce qui rend la compréhension plus difficile, plus hasardeuse.

Les chiffres ne flambent-ils pas plus encore depuis l'entrée en vigueur du CST ? S'entêter ne relève-t-il pas de la bêtise ? La grosse erreur, n'est-ce pas d'avoir supprimé les gestes barrières, là où le CST est demandé ? Frank Vandembrouck et ses collègues, ne devraient-ils pas reconnaître leur erreur et la rectifier au plus vite ? Comme dit le proverbe : "Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis".

Mais au lieu de se remettre en question, ils font des non-vaccinés des boucs émissaires, comme ils ont fait avec les chômeurs, les étrangers, etc. Les politiciens défilent au pouvoir, mais le procédé du bouc émissaire reste.

Bien sûr, c'est vrai, des non-vaccinés ne respectent pas les gestes barrières. C'est grave ! Mais l'actualité nous montre que les vaccinés aussi doivent les respecter et ça, ce n'est pas gagné non plus...

Nous devons nous habituer à rester à distance, les uns des autres et nous devons organiser une nouvelle convivialité respectueuse de cette réalité.

- Mais surtout, ne me donnez pas le poing !
- Pourquoi ? On voit à la télévision. Il y en a beaucoup qui le font.
- Pour moi, le poing est symbole de violence. Je déteste cette nouvelle méthode de saluer. Je la ressens comme de l'agressivité.
- Les jeunes le font sans être agressifs.
- Je ne peux pas l'expliquer, mais quand quelqu'un avance son poing vers moi, j'ai envie de lui retourner mon poing avec agressivité.
- Et puis, il faut respecter la distance de 1 m 50.
- Voilà au moins un argument logique.
- Et le coude ? Il y en a qui se touchent du coude. Vous en pensez quoi ?
- Chouette, on te dit de tousser dans ton coude et puis tu touches les gens avec ce coude. Cool !
- Et puis, la distance est encore moins respectée, quand on se touche « coude à coude » !
- Mais alors on peut faire quoi ?
- Pourquoi pas comme les musulmans, la main sur la poitrine
- Ou les mains jointes, comme en Asie.
- Ou un geste de la main, comme dans le temps ?
- En Asie, ils ne sont pas propres dans leurs coutumes.
- En Asie où ? L'Asie, c'est grand. Il y a des coutumes différentes d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre.
- Pour moi, l'Asie, c'est la Chine et le Japon.
- Ah non, l'Asie, c'est plus grand que cela.
- C'est quoi les frontières de l'Asie. La Turquie, c'est en Asie ? Et la Russie ?
- Voici, j'ai trouvé :

« Elle est délimitée au nord par l'océan Arctique, à l'est par l'océan Pacifique, au sud par l'océan Indien, au sud-ouest par l'océan Indien (mer Rouge) et à l'ouest par l'océan Atlantique (mer Méditerranée et mer Noire), le Caucase, la mer Caspienne, le fleuve Oural et les monts Oural. »

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Asie>

La discussion s'est terminée sur le constat qu'il ne faut jamais généraliser. Il y a des gens propres et il y a des gens sales en Asie, tout comme en Europe ou ailleurs.

En conclusion : Si nous ne voulons pas être stigmatisés, commençons par ne pas stigmatiser les autres !

le 18, pendant plus d'une heure, nous avons discuté sur l'obligation vaccinale, mais surtout sur la

stigmatisation des non-vaccinés, souvent accusés de mettre les autres en danger.

En quoi le non-vacciné est-il un danger s'il respecte les autres règles de prévention ? Le vacciné n'est-il pas plus dangereux quand il ne respecte pas ces règles, sous prétexte qu'il est vacciné ? Ce débat nuit au progrès dans la lutte contre le virus. Nous ferions mieux de nous appliquer à changer nos coutumes de contact de manière à favoriser la convivialité sans faciliter la transmission du virus. En résumé, apprendre à se saluer chaleureusement sans se toucher, à se parler, sans se coller, à se laisser passer courtoisement à distance, à désinfecter régulièrement les tables et autres points de contact, à aérer les locaux, etc... Parce que, même s'il est très utile, le vaccin a une efficacité qui diminue avec le temps. Son effet ne dure pas. Les gestes barrières restent efficaces tant qu'on les applique. Le véritable devoir de tous, n'est-il pas de continuer à les appliquer ?

La discussion s'est conclue par le constat qu'on va devoir changer durablement nos coutumes, mais comment ? D'autres cultures pourraient-elles nous inspirer ? Ou l'histoire ? Voici un article intéressant qui explique l'origine de la poignée de mains :

<https://www.franceculture.fr/societe/a-lorigine-de-la-poignee-de-main>

De même source (franceculture.fr), voici un point de vue qui explique et pourrait servir de conclusion à nos récentes discussions :

« Or, en cas d'épidémie comme c'est le cas avec le nouveau coronavirus aujourd'hui, la suspension du rituel pose question : "Ne pas faire la bise, ne pas se toucher... C'est troublant", explique Dominique Picard. "Surtout lorsque notre civilisation et nos microcultures reposent sur le contact. On se retrouve désarçonnés. C'est pour cela que même de façon humoristique, on se touche le coude, le pied. Ou bien on ne fait rien mais on se le dit. 'Ah moi, je ne fais pas la bise', mais sous-entendu, on se reconnaît quand-même, on fait quand-même partie du même groupe, pas d'inquiétude". » Extrait de : <https://www.franceculture.fr/societe/aux-origines-de-la-bise-une-tradition-en-suspens>

Le 19, la journée a été bien remplie. Pendant 1 heure, nous avons regardé un peu les cartes du Géoportail wallon concernant les eaux de ruissellement dans le cadre de nos recherches sur les inondations. Nous comprenons de mieux en mieux, mais il reste encore des interrogations.

Ensuite, pendant encore une heure, nous avons lu un article sur le clofoctol, un médicament qui selon l'Institut Pasteur, pourrait combattre efficacement le coronavirus.

Les chercheurs de l'Institut Pasteur ont testé plus de 4.000 molécules connues et ont ainsi mis en évidence l'action positive d'un vieux médicament sur le coronavirus, le clofoctol. Malheureusement ce médicament anodin qui était utilisé pour combattre les infections du système respiratoire a été retiré du marché début des années 2000, après avoir été utilisé pendant plusieurs décennies.

Pour qu'il puisse être à nouveau sur le marché, l'Institut Pasteur doit effectuer le parcours habituel de tests. Ils en sont au stade des essais cliniques, c'est à dire sur des patients. La problème, c'est que pour prouver son efficacité, il doit être testé sur des patients non vaccinés, ce que les chercheurs peinent à trouver.

Vu qu'ils ne trouvent pas assez de malades non-vaccinés sur qui tester le médicament, les chercheurs vont aller poursuivre leur étude en Outre-Mer, où il y a beaucoup d'habitants non-vaccinés.

En attendant, le médicament n'est pas utilisé. Des gens souffrent, des gens meurent, sans avoir pu l'essayer. Pourtant l'Institut Pasteur, c'est du sérieux, non ?

L'article de LCI sur le sujet : https://www.lci.fr/sante/covid-19-traitement-l-essai-de-l-institut-pasteur-de-lille-sur-le-clofoctol-transpose-aux-antilles-faute-de-volontaires-2199079.html?fbclid=IwAR21IwGaEZJwAb06dRbyxKXdV-Kc4PzmkHbECg9_XyJN-eKiENFq5CBeRy0

Plus d'info sur le médicament : https://fr.wikipedia.org/wiki/Clofoctol?fbclid=IwAR1ziKHdd14b5xeAD44TOo98IYQe6W-pluKJU7Um0_EoRrmh25FWDsH9db0

Le 25, pendant 2 heures, nous avons discuté de l'actualité politique à Dinant. Faut-il rire ou pleurer ?

« Dans le montage de la nouvelle majorité qui se dessine on retrouverait : la liste LDB (actuelle minorité qui compte 9 élus, liste menée lors des élections de 2018 par Richard Fournaux qui a démissionné depuis), les [deux nouveaux élus du groupe PS \(Alain Rincharde et Jean Briot qui ont prêté serment lors du conseil communal lundi soir\)](#) et le groupe de Robert Closset (liste Dinant)... mais sans Robert Closset, avec qui les conseillers Laurent Brion et Alex Miskirtchian ont pris leurs distances. »

Source Vers L'Avenir : https://www.lavenir.net/cnt/dmf20211123_01639056/dinant-une-nouvelle-majorite-s-apprete-a-sortir-du-bois

La code de démocratie locale permet de constituer un nouveau Collège en s'écartant des résultats des élections après un an et demi et maximum deux fois pendant la législature, avec une période de un an entre deux motions de méfiance.²

C'est donc légalement possible. Par contre, si les prévisions de l'article se concrétisent, le Collège communal sera loin de représenter la majorité de la population. Nous avons été rechercher les résultats des dernières élections : <https://elections2018.wallonie.be/fr/resultats-chiffres?el=CG&id=CGM91034>

Ce que nous avons relevé :

- Les élus du MR continuent de se déchirer. En 2015, l'échevin Bodlet (MR) avait déjà fait l'objet d'une motion de méfiance de la part de la majorité absolue (MR)³. Il a été écarté du pouvoir. De manière indirecte, avec l'éviction, plus tard de Robert Closset (MR), c'est ce qui avait causé la perte de Richard Fournaux (MR). Voilà que maintenant, ils remettent ça, malgré le verdict des urnes... C'est interpellant ! L'appât du pouvoir ? Même s'il garde le maïorat, le MR perdra-t-il encore des plumes suite à cette manœuvre ?
- L'éviction de Robert Closset au profit de ses deux colistiers qui lui doivent d'être élus, ça fait rire ? Un échevin avec moins de 300 voix, un peu moins...
- D'autre part, des personnes qui ont obtenus moins de deux-cents voix aux élections et qui montent au Conseil suite à la démission des deux élus de leur parti prétendraient accéder au Collège ? Un échevin avec moins de 200 voix ?

En conclusion, la question qu'on se pose, est-ce pour le bien de Dinant ou pour satisfaire l'envie de certains d'accéder au pouvoir, ce projet de motion de méfiance ?

« *Le Monde est fou ! Mais moi, je m'en fou ! ...* » (Extrait de notre création collective « On en a Marre ! »)

La journée s'est achevée en regardant [la vidéo](#) du spectacle. Elle nous fait du bien, même si nous ne

2 Source et plus d'infos : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2018-13-page-5.htm#no15>

3 PV de la réunion du Conseil communal pendant le lequel la motion de méfiance individuelle a été votée en 2015 : http://www.dinant.be/uploads/pages/1/1767/extrait_pv_site.27.04.pdf

sommes pas nombreux à la regarder jusqu'au bout. Il nous faudrait pouvoir encore la jouer, mais où, quand ? Plus tard, quand ça ira mieux au niveau de la pandémie.

Le 26, pendant une heure, alors qu'il était trop tard pour suivre la conférence de presse en direct, nous avons cherché et analysé les mesures qui ont été prises par le Codéco du matin.

Nous ne comprenons pas toujours très bien la pertinence des décisions. Par exemple, les boîtes de nuit doivent fermer, alors, que suite au CODECO précédent, elles venaient d'adopter un protocole strict de tests à l'entrée. Les restaurants sont soumis à une limitation des tablées à six personnes et doivent fermer à 23 heures.

Une participante s'insurge :

- Jusque 23 heures, on fait ce qu'on veut à table à condition de ne pas être plus de six. A partir de 23 heures, c'est terminé : distance, masque et gel obligatoire ?

- Non après 23 heures, dodo à la maison.

- Va dire ça aux jeunes ! Ils vont aller les uns chez les autres, les uns sur les autres, sans retenue.

Alors, pourquoi empêcher les cafetiers de travailler ? Elle est où la logique là-dedans ?

- Le gros problème avec cette crise, c'est justement le manque de logique et de bon-sens.

- Et les changements : avant, c'était quatre à table, puis c'est passé à huit, puis plus de limite avec le CST. Maintenant, on garde le CST, mais on en revient à 6 personnes maximum par table.

Nous avons ensuite vérifié ce qui nous impacte. Vu qu'on avait déjà pris les devants, il semblerait que nous sommes en ordre, mais il va falloir attendre les arrêtés.

Le 30, des extraits des cartes du Géoportail wallon concernant les inondations sont affichées et on en a parlé pendant plus d'une heure.

Ces cartes⁴ nous montrent comment les eaux ont ruisselé jusqu'à former de véritables torrents qui ont dévalé sur la vallée avec une force inouïe. En très peu de temps, des quantités énormes d'eau sont tombées comme un déluge, du jamais vu chez nous. Le climat est dérégulé. Il est temps de réagir en luttant contre les gaz à effet de serre, dont le CO2.

Dans la région, cette année, il a plu beaucoup, alors que les années précédentes, la sécheresse menaçait. Quand il tombait peu d'eau, l'entretien des aqueducs, des fossés, bassins d'orage a été parfois négligé. Mal entretenus, ces ouvrages n'ont pas joué leur rôle suffisamment. Mais qu'en est-il des chemins naturels tels que les chantoirs par lesquels l'eau disparaît dans le sous-sol ? Des chantoirs, dolines et cavernes sont indiqués sur les cartes. Mais sont-ils encore actifs ?

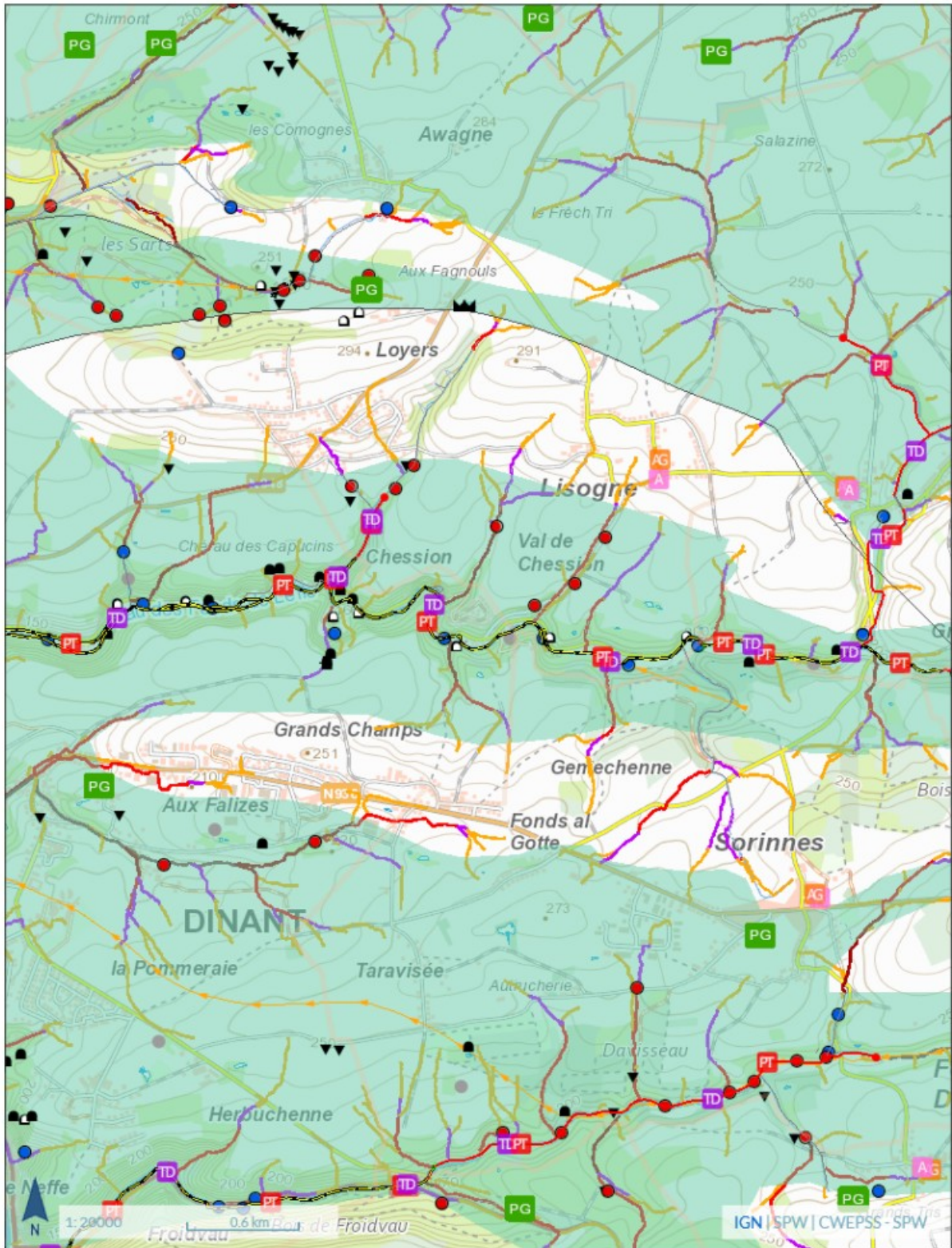
Quels rôles les ouvrages et les éléments naturels ont-ils joué dans les inondations de l'été dernier ? On peut comprendre qu'ils n'aient pas pu absorber les quantités énormes d'eau tombée en si peu de temps, mais auraient-ils pu réduire la catastrophe ?

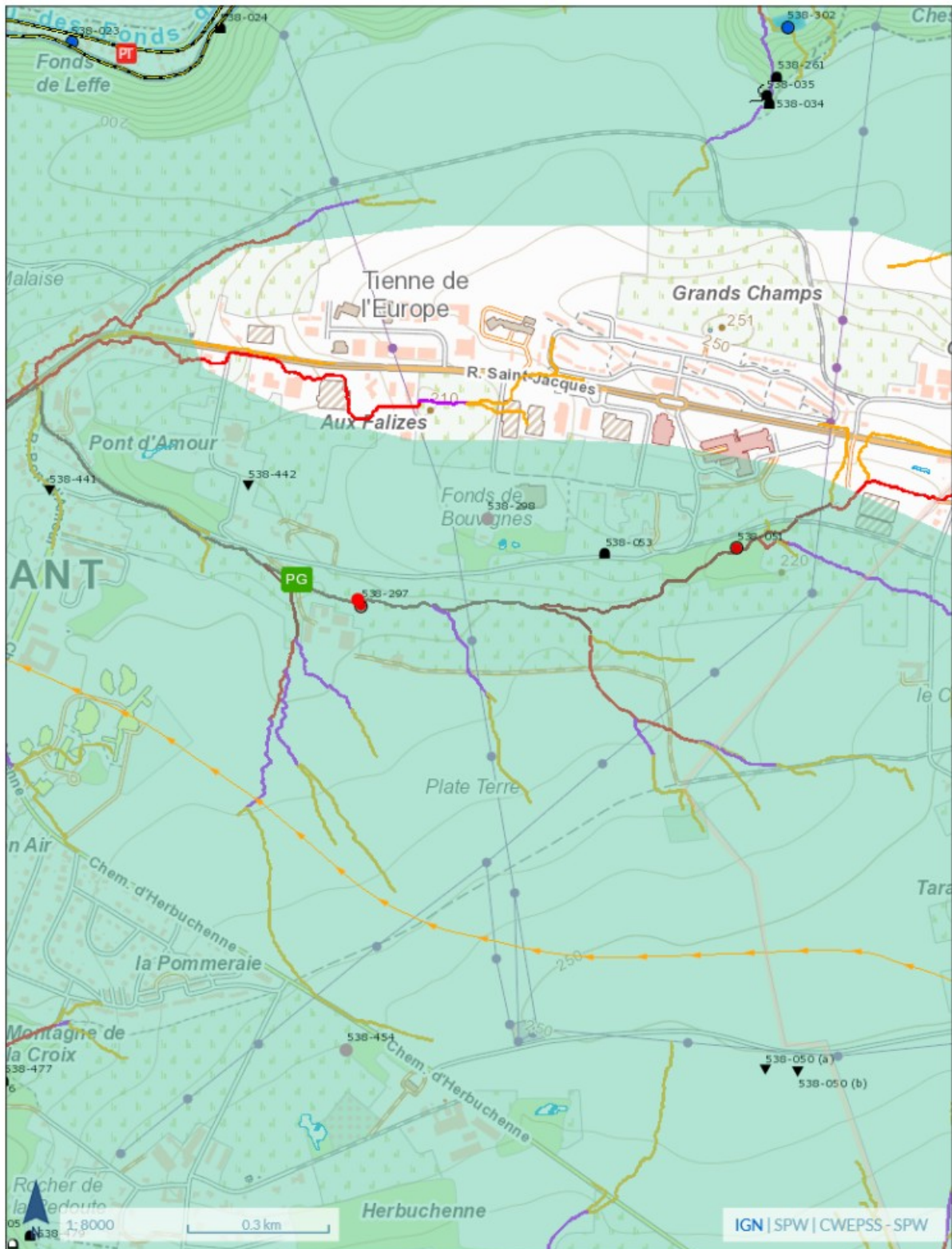
Puisque la Région wallonne ne répond pas à nos questions, avant d'interpeller d'avantage, nous voulons trouver des faits pour argumenter nos griefs.

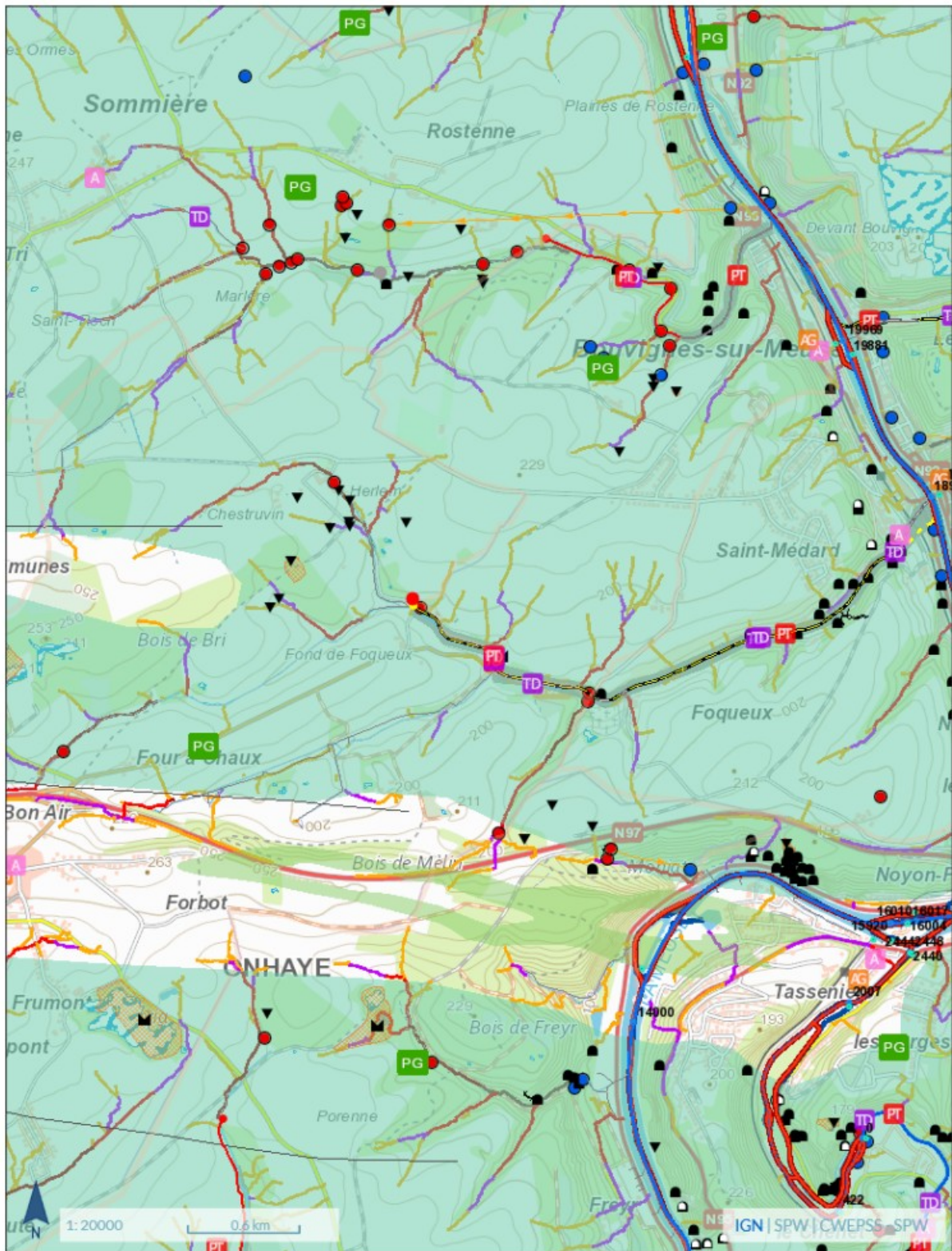
Les cartes affichées au mur indiquent les emplacements de ces éléments⁵ sur le chemin des eaux de ruissellement. Dans la mesure du possible, nous allons prendre le temps de vérifier l'état de ces éléments naturels, du moins de ceux qui sont accessibles. Ce ne sera pas facile, car certains sont situés sur des terrains privés ou sont très difficiles d'accès. C'est clair que nous ne descendrons pas dans les gouffres ! Par contre, nous pouvons questionner les riverains. Chacun est invité à observer le chemin des eaux de pluie dans son quartier, à y repérer des éléments indiqués sur les cartes et éventuellement à prendre des photos.

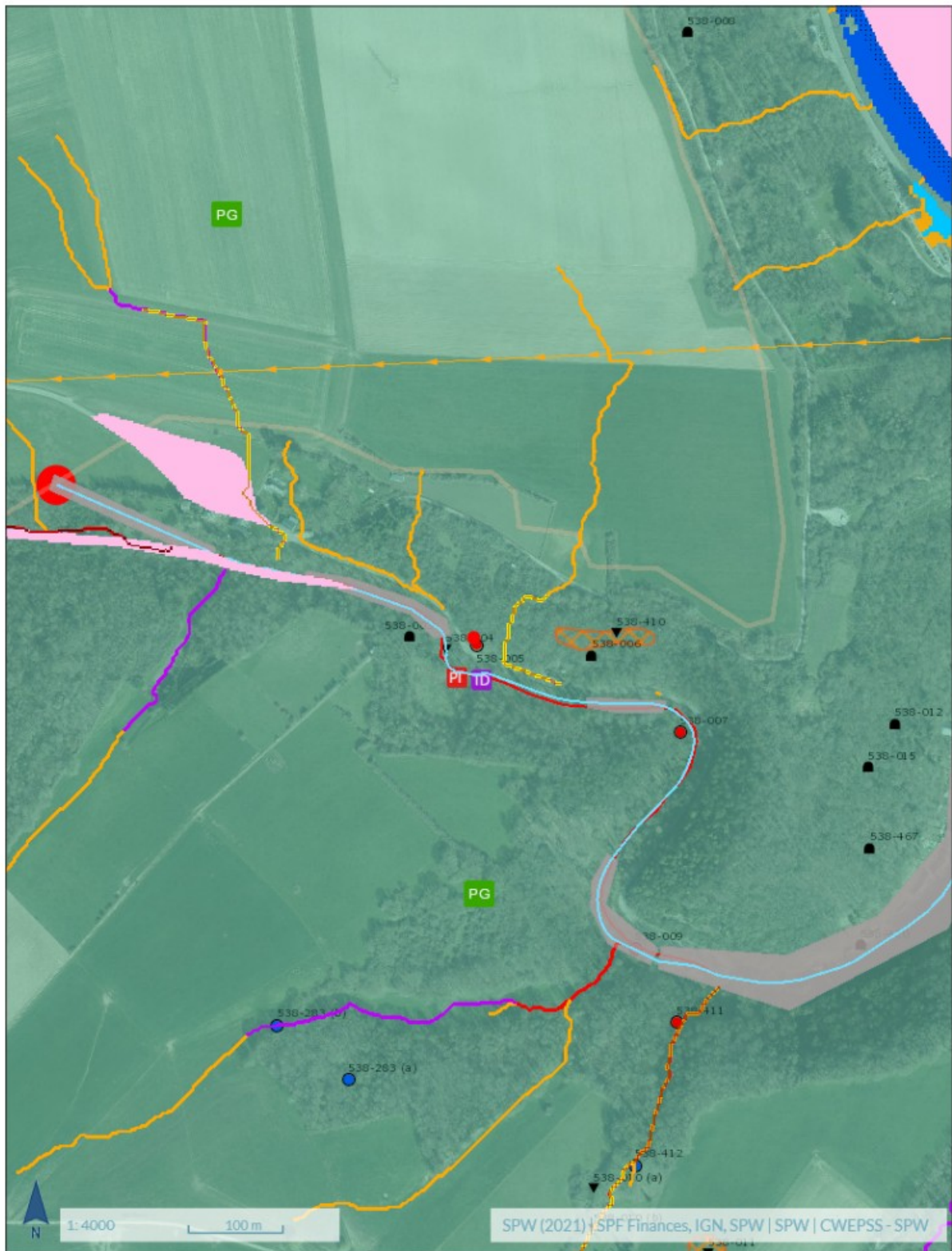
4 Ces cartes sont reprises en annexe ci-dessous, pages 8 à 14 avec la légende (de 15 à 19).

5 Il s'agit de sites karstiques, voir légende, pages 16 (bas de page) et 17 (moitié supérieure de la page).











Voies hydrauliques en Région wallonne - Série

Ouvrages



Cumulées



Barrages



Voies hydrauliques


Voies navigables (par district)

--- NON

— OUI

Atlas des Cours d'Eau Non Navigables - Version historique - Série

Planches des atlas papier

 arrêts du gouverneur

 plans terriers

 carnets descriptifs

 autre


Catalogue des plans généraux

 Limite de plan


Points remarquables du réseau hydrographique

 origine


 2ème à 1ère


 3ème à 2ème

 début tronçon mitoyen

 changement de mitoyeneté

 fin tronçon mitoyen

 non classé à 2ème (Origine)

 non classé à 3ème (Origine)

 Autres

Les voies navigables

Source: S.P.W.


Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif
(<http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap/>)

29/11/2021

 Cours d'eau navigables


Les cours d'eau non navigables de 1ère catégorie

 Cours d'eau décrits à l'atlas

 Cours d'eau non décrits à l'atlas


Les cours d'eau non navigables de 2ème catégorie

 Cours d'eau décrits à l'atlas

 Cours d'eau non décrits à l'atlas

Les cours d'eau non navigables de 3ème catégorie

 Cours d'eau décrits à l'atlas

 Cours d'eau non décrits à l'atlas

Les cours d'eau non classés

 Cours d'eau non classés


Écoulements non visibles en surface

Les voies navigables non visibles en surface


 Cours d'eau navigables


Les cours d'eau non navigables de 1ère catégorie non visible en surface

 Cours d'eau décrits à l'atlas

 Cours d'eau non décrits à l'atlas


Les cours d'eau non navigables de 2ème catégorie non visible en surface

 Cours d'eau décrits à l'atlas

 Cours d'eau non décrits à l'atlas

Les cours d'eau non navigables de 3ème catégorie non visible en surface

 Cours d'eau décrits à l'atlas

 Cours d'eau non décrits à l'atlas

Les cours d'eau non classés non visible en surface

 Cours d'eau non classés

Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation (EPRI) - Série

Atlas du karst wallon - Série


Sites karstiques

 Abri-sous-roche

Source: S.P.W.

Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif
(<http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap/>)



29/11/2021

-  Cavité
-  Doline-Dépression
-  Dépression paléokarstique
-  Perte-Chantoir
-  Pseudo-doline
-  Puits houiller
-  Puits naturel
-  Résurgence-Exsurgence
-  Divers

Sites karstiques > 30m en surface

-  Sites karstiques > 30m en surface

Écoulements souterrains

-  Circulation d'eau souterraine hypothétique (pas de traçage)
-  Circulation d'eau souterraine vérifiée par traçage










Failles

-  Faille

Galeries

-  Galeries

Formations carbonatées

-  Craie du Crétacé
-  Calcaire du Carbonifère
-  Calcaire du Carbonifère sous couverture
-  Calcaire du Dévonien
-  Calcaire du Dévonien sous couverture
-  Calcaire du Sinémurien
-  Calcaire du Bajocien
-  Schiste et calcaire argileux SVP du Famennien
-  Poudingue du Permien

Réseau hydrographique wallon (RHW) - Série

Voies navigables

Source: S.P.W.

Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif
(<http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap/>)

29/11/2021

■ Cours d'eau navigables

Cours d'eau non navigables de 1 ère catégorie

- 1 ère catégorie décrits à l'atlas
- - 1 ère catégorie non décrits à l'atlas

Cours d'eau non navigables de 2 ème catégorie

- 2 ème catégorie décrits à l'atlas
- - 2 ème catégorie non décrits à l'atlas

Cours d'eau non navigables de 3 ème catégorie

- 3 ème catégorie décrits à l'atlas
- - 3 ème catégorie non décrits à l'atlas

Cours d'eau non navigables non classés

- Cours d'eau non classés

Cours d'eau dont la catégorie n'est pas définie

- - - Cours d'eau dont la catégorie n'est pas définie

Zones complexes



LIDAXES (version 2) - Axes de concentration du ruissellement et données associées -

Axes de ruissellement concentré

Axes de ruissellement concentré (vecteur) - surface collectée en amont

- 3-10 ha
- 10-20 ha
- 20-50 ha
- 50-100 ha
- >100 ha

Dépressions



Réseau hydrographique wallon (RHW)

Voies navigables

- Cours d'eau navigables

Cours d'eau non navigables de 1 ère catégorie

Source: S.P.W.

Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif
(<http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap/>)

29/11/2021



Légende

— 1 ère catégorie décrits à l'atlas

- - 1 ère catégorie non décrits à l'atlas

Cours d'eau non navigables de 2 eme catégorie

— 2 ème catégorie décrits à l'atlas

- - 2 ème catégorie non décrits à l'atlas

Cours d'eau non navigables de 3 eme catégorie

— 3 ème catégorie décrits à l'atlas

- - 3 ème catégorie non décrits à l'atlas

Cours d'eau non navigables non classés

— Cours d'eau non classés

- - - Cours d'eau dont la catégorie n'est pas définie

Zones complexes



Source: S.P.W.

Ce document n'a pas de valeur juridique et l'information contenue est donnée à titre indicatif
(<http://geoportail.wallonie.be/WalOnMap/>)

29/11/2021

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)